ANNEXES

Glossaire

ADA	Agence Départementale d'Aménagement
ASN	Autorité de Sûreté Nucléaire
AZI	Atlas des Zones Inondables
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
CAD	Centre d'Appels Dédié
CATNAT	CATastrophe NATurelle
CDRNM	Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs
CHSCT	Centre d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CIP	Cellule d'Information du Public
CLIC	Comité Local d'Information et de Concertation
CLIS	Comité Local d'Information et de Suivi
CMIC	Cellule Mobile d'Intervention Chimique
CMIRNE	Centre Météorologique InterRégional Nord-Est
CMT	Centre Météorologique Territorial
COD	Centre Opérationnel Départemental
CODIS	Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et des Secours
COGIC	Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises
CORG	Centre d'Opérations et de Renseignement de la Gendarmerie
COZ	Centre Opérationnel de Zone
CRME	Coordonnateur Risques Majeurs Education
CUMP	Cellule d'Urgence Médico-Psychologique
DDCSPP	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
DDRM	Dossier Départemental des Risques Majeurs. Document, réalisé par le préfet, regroupant les principales informations sur les risques naturels et technologiques du département. Il est consultable en mairie.
DDSP	Direction Départementale de la Sécurité Publique
DDT	Direction Départementale des Territoires
DGPR	Direction Générale de la Prévention des Risques. Direction du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie
DGSCGC	Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises. Direction du Ministère de l'Intérieur.
DICRIM	Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs. Document, réalisé par le maire, à partir des éléments transmis par le préfet enrichis des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde qui auraient été prises par la commune. Il est consultable en mairie.
DIRNE	Direction InterRégionale Nord-Est de Météo France
DMD	Délégation Militaire Départementale
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
IAL	Information des Acquéreurs et Locataires de biens immobiliers
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
JO	Journal Officiel
MEDDE	Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie
NoVi	Nombreuses Victimes
NUC	Numéro Unique de Crise
ONCFS	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONEMA	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
ONF	Office National des Forêts
ORSEC	Organisation de la Réponse de SEcurité Civile
PCS	Plan Communal de Sauvegarde
PHEC	Plus Hautes Eaux Connues
PIS	Plan d'Intervention et de Sécurité
PLU	Plan Local d'Urbanisme. Document d'urbanisme.
POI	Plan d'Opération Interne. Plan élaboré et mise en oeuvre par l'industriel exploitant une installation classée présentant des risques particuliers, par la nature de ses activités, pour les populations avoisinantes et pour l'environnement.
PPI	Plan Particulier d'Intervention
PPMS	Plan Particulier de Mise en Sûreté
PPRM	Plan de Prévention des Risques Miniers
PPRN	Plan de Prévention des Risques Naturels
PPRT	Plan de Prévention des Risques Technologiques
PSI	Plan de Surveillance et d'Intervention
RD	Route Départementale
RN	Route Nationale

RNA	Réseau National d'Alerte
SCHAPI	Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations
SCOT	Schéma de COhérence Territoriale
SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
SIDPC	Service Interministériel de Défense et de Protection Civile
SPC	Service de Prévision des Crues
Telealerte	Système téléphonique qui transmet une alerte aux maires et aux services depuis le SIDPC Préfecture.
TMD	Transport de Matières Dangereuses
TMR	Transport de Matières Radioactives
UIISC	Unité d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile. Unités de renfort national pou intervenir en complément des sapeurs-pompiers, ou à l'étranger lors de catastrophe.

Sites Internet Utiles

PREFECTURE DE LA MEUSE	www.meuse.gouv.fr
DREAL Lorraine	www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr
Ministère de l'intérieur	www.interieur.gouv.fr
Ministère en charge de l'Ecologie	www.developpement-durable.gouv.fr
Portail de la prévention des risques majeurs	www.prim.net
	www.risques.gouv.fr
Météo France	www.meteo.fr
BRGM	www.brgm.fr

Coordonnées des Services

PREFECTURE DE LA MEUSE – SIDPC
40 rue du Bourg
55012 BAR LE DUC CEDEX
Tél 03 29 77 55 55 - Fax 03 29 79 34 82

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
9 rue Hinot
55000 BAR LE DUC
Tél 03 29 77 57 55 - Fax 03 29 77 57 69

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
Parc Bradfer, 14 rue Antoine Durenne
55000 BAR LE DUC
Tél 03 29 79 48 65 - Fax 03 29 76 32 64

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS
11 rue Jeanne d'Arc
55000 BAR LE DUC
Tél 03 29 77 42 00 - Fax 03 29 77 42 99

DELEGATION TERRITORIALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
11 rue Jeanne d'Arc
55000 BAR LE DUC
Tél 03 29 76 84 00 - Fax 03 29 77 33 90

DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT
Subdivision de la Meuse
5 place de la République - BP 542
55012 BAR LE DUC CEDEX
Tél 03 29 79 26 44 - Fax 03 29 79 73 66

DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE LORRAINE DELEGATION DE BASSIN RHIN MEUSE
11 place Saint Martin
BP 95038
57071 METZ CEDEX
Tél 03 87 56 42 00 - Fax 03 87 76 97 19

Modèle affiche : Exemple pour la ville de Bar-le-Duc



Les affiches de l'ensemble des communes sont téléchargeables en suivant ce mode opératoire :

- Sur internet, allez sur le site www.prim.net
- Puis cliquez sur l'onglet 2 : « ma commune face aux risques »
- Entrez le nom, le code postal ou le code INSEE de votre commune, validez
- Cliquez alors sur l'onglet « Information préventive », puis sur « Générez l'affiche communale intégrant les consignes de sécurité »

Le fichier est généré au format PDF.

Repères de crue ou des plus hautes eaux connues (PHEC)

Ce devoir d'information sur les crues majeures est devenu une obligation légale pour tous les maires des communes soumises au risque d'inondation. C'est au maire que revient la charge d'apposer les repères de crues afin d'informer la population du risque de crue majeure qui pèse sur sa commune.
C'est stipulé dans l'article L.563-3 du Code de l'environnement : « Le maire établit l'inventaire des repères de crues historiques sur le territoire de sa commune. Il détermine l'emplacement de repères spécifiques aux plus hautes eaux connues [PHEC]. La pose et l'entretien relèvent de la commune ou de l'établissement intercommunal. »
L'emplacement des différents PHEC et l'inventaire des repères historiques doivent d'ailleurs être annexés au Dicrim (le Dossier d'information communale sur les risques majeurs).

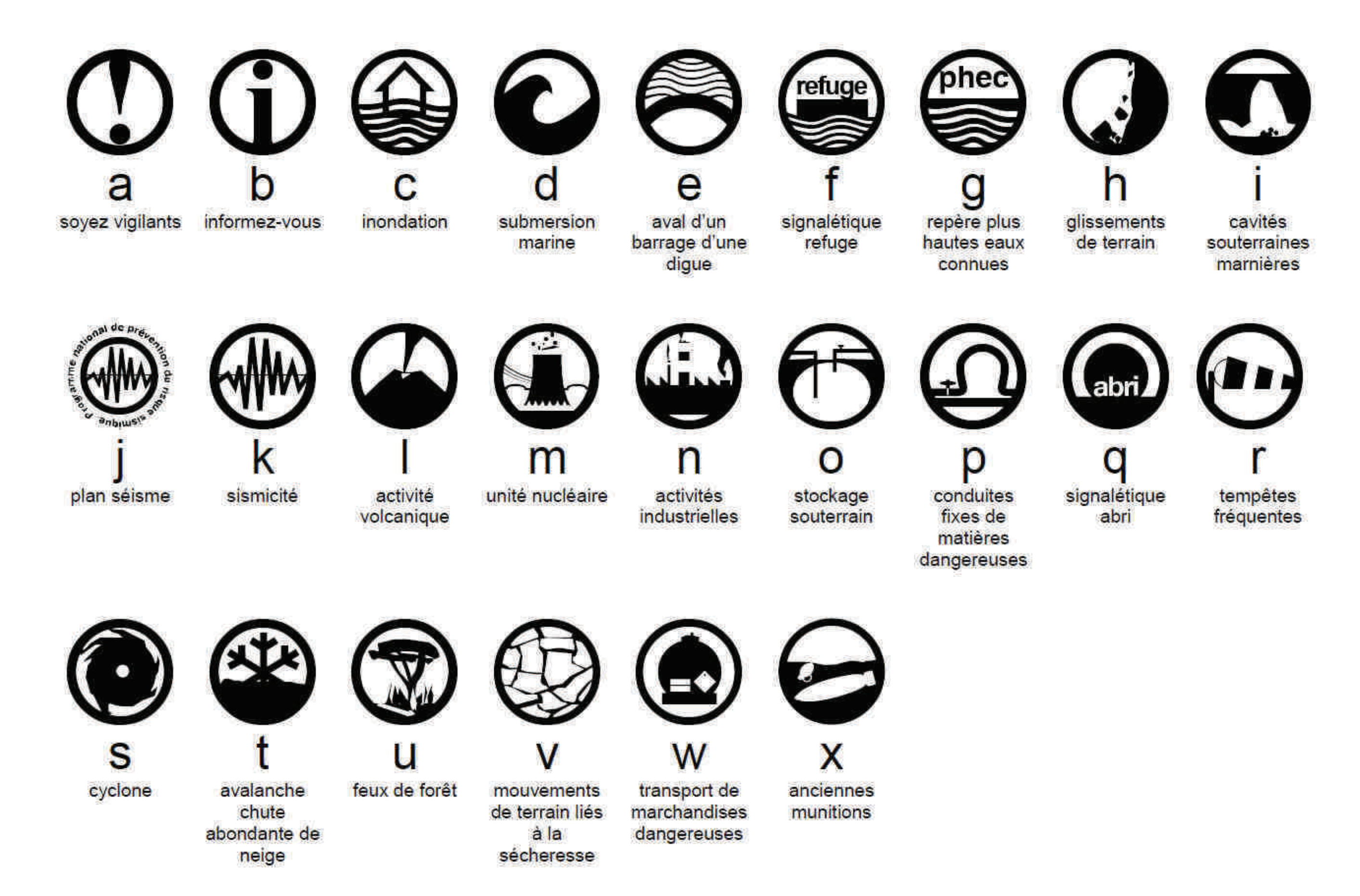
Sur le plan législatif, l'établissement des repères de crues s'appuie sur le Décret n°2005-233 du 14 mars 2005 pris pour l'application de l'article L.563-3 du code de l'environnement et sur l'arrêté du 16 mars 2006 qui définit dans son annexe un modèle des repères de crues paru au Bulletin Officiel du ministère de l'écologie et du développement durable.





Modèle de repère PHEC et de repère de crue présent sur la vallée de la Meuse

Aléagram



Dans un souci d'uniformisation des pictogrammes utilisés dans la prévention des risques, le Ministère a créé une police : Aleagram. Ainsi à chaque lettre correspond un pictogramme des aléas.

Mode d'emploi :

Sur PC :

Téléchargez la police aleagram.TTF et placez la dans le dossier C:/windows/fonts

Sous Mac :

- Pour n'importe quelle version de Mac Os X : Placez le fichier dans /Library/Fonts ou dans /users(ou utilisateurs)/Votre_nom_utilisateur/Library(ou Bibliotheque)/Fonts
- Pour Mac Os X 10.3 et plus : Double-clic sur le fichier de police (aleagram.TTF) > bouton "installer dans la police" en bas de fenêtre.

Dans l'application bureautique de votre choix (word, excel, powerpoint ...) sélectionnez la police Aleagram et entrez la lettre correspondant à l'aléagramme de votre choix.

Attention, les aléagrammes n'apparaîtront que si la police Aleagram est installée sur l'ordinateur.